



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille seize, le premier décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 24.11.2016

Votants : 14
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, Mrs BARIL Daniel, FRANCY Alain, FEREDY Philippe, Mmes BLONDEL Brigitte, MAYENOBE Valérie, SIKLI Séverine.

Absents: Mmes MONTEIL Catherine, VEYSSET Emilie, Mr BRUGIERE Alain.

Mme BLONDEL Brigitte a été élue secrétaire de séance.

Objet : Tarifs garderie périscolaire 2017

Le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs de la garderie périscolaire avec effet au 1^{er} janvier 2017.

GARDERIE PERI-SCOLAIRE :

½ journée 1.75 €
Journée 2.90 €

Forfait Mensuel :

1 enfant ½ journée 16.00 €
1 enfant journée 28.00 €
2 enfants ½ journée 27.00 €
2 enfants journée 44.00 €
3 enfants ½ journée 37.00 €
3 enfants journée 63.00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20161201-51-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2016
Publication : 02/12/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

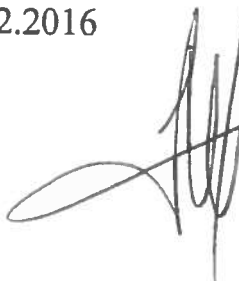


Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.
Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 01.12.2016

En Mairie, le 01.12.2016

Le Maire

S. EYMARD
